



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Préférence étrangère au Crous de Bordeaux

Question écrite n° 14694

Texte de la question

Mme Edwige Diaz interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la priorité donnée par le Crous de Bordeaux-Aquitaine à certains étudiants sénégalais dans la répartition des logements étudiants, annoncée le 5 janvier 2024. La crise du logement étudiant est évidente, raison pour laquelle Mme la ministre a annoncé en octobre 2023 la construction de 10 000 nouveaux logements. Si cette annonce peut être réjouissante, Mme la députée ne peut que déplorer que la promesse d'Emmanuel Macron, formulée en 2017, de créer 60 000 nouveaux logements étudiants se fasse attendre. Si cette promesse avait été tenue, l'Université de Bordeaux ne subirait pas la crise qu'elle connaît actuellement, avec seulement 10 500 logements disponibles auprès du Crous Bordeaux-Aquitaine, pour environ 48 400 étudiants. La construction de nouveaux logements étudiants doit être une priorité, de surcroît dans un contexte où l'inflation touche particulièrement les jeunes, alors qu'un jeune sur deux se limite ou renonce à des choix alimentaires pour boucler ses fins de mois, et où le parc de location privé est devenu absolument inabordable financièrement et inaccessible face à la hausse des demandes. Face à ces cumuls de difficultés, de nombreux témoignages révèlent que les étudiants sont contraints d'abandonner leurs études faute de solutions de logements. Ainsi, Mme la députée s'étonne de la décision du Crous de Bordeaux de signer une convention avec le service de gestion des étudiants sénégalais à l'étranger visant à accorder des places prioritaires pour les étudiants sénégalais, alors même que l'on peut supposer que les étudiants étrangers occupent déjà de nombreuses places dans les logements du Crous, tant ils représentent 30 % des occupants au niveau national. Dans ce contexte, elle l'interroge sur la concrétisation de la promesse de création de 60 000 places annoncées par Emmanuel Macron. Elle souhaite également savoir si le Gouvernement envisage de plafonner le nombre de places accordées aux étudiants étrangers, alors même que la réalité du terrain montre qu'au moins 100 000 créations de logements sont nécessaires, comme Marine Le Pen le proposait durant la dernière campagne présidentielle.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14694

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 595

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)